

**PROVINCE DE QUÉBEC  
Ville de Rosemère**

**Une séance ordinaire** du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier est tenue dans la salle du conseil du centre administratif, 235, montée Lesage, Rosemère (Québec), et par visioconférence le mercredi 29 mai 2024 à 19:30.

**Personnes présentes** : Paolo Galati, président; Melissa Wall, commissaire et vice-présidente; Bob Pellerin, commissaire et vice-président substitut; Donna Anber, Barbara Barrasso, James Di Sano, Stéphane Henley et Désirée Ramaciari, commissaires; Chloé Alary, Tara Anderson et Elena Ferrato, commissaires-parents; et Russell Copeman, directeur général.

**Personnes représentant les élèves présentes** : Kerry Chapman et Hareem Saad Nawaz.

**Autres personnes présentes** : Roma Medwid, directrice générale adjointe par intérim; Giovanna Ortona, secrétaire générale et directrice du Service des affaires juridiques, corporatives et des communications par intérim; Robin Bennett, directeur du Service des ressources informationnelles; Lynda DaSilveira, directrice des Services pédagogiques; Florence Delorme, directrice du Service des affaires scolaires et de l'organisation scolaire; Michel Dufour, directeur du Service des ressources matérielles et du transport; Danier Harvey, Directeur des ressources financières, Stephanie Krenn, directrice du Service des Ressources humaines, Michael Quinn, directeur adjoint des Services pédagogiques, Maxeen Jolin, coordonnatrice des Communications; et Jocelyne Thompson-Ness, agente d'administration.

**Personnes absentes** : Anick Brunet et Vincent Cammisano, commissaires.

Le président ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à toutes les personnes qui visionnent la séance en ligne et il vérifie le quorum auprès de la directrice adjointe du Service des affaires juridiques, corporatives et des communications par intérim. Le quorum est atteint.

**HEURE : 19:31**

**0.0      Ouverture de la séance**

**0.1      Reconnaissance du territoire**

*J'aimerais rendre hommage à l'existence des Premières Nations en reconnaissant que la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier se trouve sur le territoire traditionnel de la Nation kanien'kehá:ka ou Nation mohawk.*

*Aussi connue comme les « gardiens de la porte de l'Est », la Nation mohawk est membre de la Confédération haudenosaunee, qui comprend également les peuples seneca, cayuga, tuscarora, onondaga et oneida.*

*Dans un esprit de vérité, de réconciliation et de collaboration, nous honorons notre relation avec les communautés autochtones et respectons l'histoire, la culture et les langues des premiers peuples du Canada.*

**1.0      Adoption de l'ordre du jour**

Adoption de l'ordre du jour

**CC-240529-CA-0101**

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Anick Brunet que l'ordre du jour du 29 mai 2024 du conseil des commissaires contenu au document n° CC-SWLSB-2024/05/29-CA-001 soit adopté sans modification.

**Adoptée à l'unanimité**

**2.0 Approbation du procès-verbal****2.1 24 avril 2024**

Approbation du procès-verbal IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire-parent Tara Anderson que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier tenue le 24 avril 2024, dont tous les membres ont reçu copie au préalable, soit approuvé sans modification et exempté d'une lecture publique par la secrétaire générale.

24 avril 2024

**Adoptée à l'unanimité****CC-240529-CA-0102****2.2 14 mai 2024**

Approbation du procès-verbal IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire-parent Elena Ferrato que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier tenue le 14 mai 2024, dont tous les membres ont reçu copie au préalable, soit approuvé sans modification et exempté d'une lecture publique par la secrétaire générale.

14 mai 2024

**Adoptée à l'unanimité****CC-240529-CA-0103****3.0 Période de questions**

La secrétaire générale et directrice du Service des affaires juridiques, corporatives et des communications par intérim explique les paramètres des deux périodes de questions de 20 minutes chacune. Elle attire l'attention des personnes visionnant la séance en ligne à la section dans laquelle il leur est possible d'inscrire des questions pour la deuxième période de questions.

Elle précise que la deuxième période de questions est consacrée uniquement aux points à l'ordre du jour. La période de questions n'est pas une plateforme de débats.

La secrétaire générale par intérim indique que M. Kevin Gohier Emond a soumis des questions avant la séance de ce soir et elle lui demande de les présenter.

M. Gohier Emond présente sa première question concernant la rencontre à venir avec la MRC dont l'objet sera de discuter du terrain requis pour une nouvelle école à Saint-Jérôme; il se demande pourquoi la directrice de l'école primaire Laurentia n'était pas invitée à cette rencontre alors qu'elle constitue une partie prenante essentielle de la communauté actuelle et qu'elle est bien placée pour faire valoir l'urgence de la situation et les besoins de notre communauté.

Le président indique que la rencontre avec la MRC est expressément avec le directeur général et mettra l'accent sur les aspects techniques de l'acquisition d'un terrain et l'évaluation de l'état actuel du dossier. Nous pouvons vous assurer que l'urgence de la situation et les besoins de la communauté seront des éléments clés de nos discussions.

La commission scolaire a déjà discuté de sa stratégie avec la directrice de l'école primaire Laurentia, et elle soutient pleinement notre approche. À la suite de la rencontre, nous lui ferons un compte rendu des conclusions et des prochaines étapes pour assurer qu'elle demeure informée et impliquée dans le processus alors que nous allons de l'avant.

En réponse à la deuxième question de M. Gohier Emond concernant le fait que le Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord a réussi à faire construire deux nouvelles écoles à Saint-Jérôme alors que notre commission scolaire se heurte à des obstacles et doit reprendre du début. Que fera la commission scolaire pour emboîter le pas et accélérer le processus d'acquisition d'un nouveau terrain et tenir la ville de Saint-Jérôme responsable?

Le président souligne que bien qu'il peut sembler que le projet reprend du début, mais dans les faits, il n'y a qu'une étape supplémentaire qui a été ajoutée au processus d'acquisition d'un terrain. La commission scolaire travaille activement pour mener cette étape à bien aussi efficacement que possible. Nous nous efforçons de veiller à ce que l'urgence de la situation et les besoins de la communauté scolaire soient pris en compte promptement. La commission scolaire est engagée à accélérer le processus d'acquisition du terrain requis pour cette nouvelle école.

En réponse à une demande de réponse à une question qui n'a pas été soumise au préalable, le président explique que les questions qui ne portent pas sur les points à l'ordre du jour ne peuvent être reçues si elles ne sont pas soumises au préalable, car une telle procédure permet à la commission scolaire de rassembler l'information nécessaire pour fournir une réponse détaillée.

#### **4.0      Rapport du président**

Le président souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes ajoutant qu'il a bien hâte aux cérémonies de remise des diplômes du mois de juin. Il poursuit en présentant les faits saillants de son rapport mensuel :

- 25 avril 2024 – Présence à l'événement Raise Craze avec la commissaire Barbara Barrasso; ce fut une expérience très touchante de voir des élèves et des membres du personnel se raser les cheveux pour la sensibilisation au cancer du sein, particulièrement dans le cas d'un enfant de cinq ans;
- 26 avril 2024
  - Présence à la comédie musicale de l'école secondaire Laval Senior *Something Rotten* avec la commissaire Barbara Barrasso. Félicitations aux talentueuses et talentueux élèves et aux membres du personnel qui se dévouent au programme de théâtre;
  - L'école primaire Terry-Fox a tenu une collecte de sang avec pour objectif d'obtenir 60 dons de sang. Un total de 70 personnes sont venues faire un don, mais malheureusement 15 d'entre elles ont dû être refusées en raison du manque de personnel. Félicitations aux 30 élèves qui ont aidé le personnel de Héma-Québec;
- 27 avril 2024
  - Présence à la fête printanière de l'Académie Hillcrest avec les commissaires Barbara Barrasso et James Di Sano et la commissaire-parent Elena Ferrato. Félicitations à l'association foyer-école pour l'organisation d'un superbe événement;
  - Les finissantes et finissants de la 6<sup>e</sup> année de l'école primaire Terry-Fox ont fait un lave-auto. Félicitations aux élèves qui ont lavé de nombreuses voitures et aux parents pour avoir offert leur soutien;
  - Présence, avec la commissaire Barbara Barrasso, à l'événement FUNraiser de l'école primaire McCaig. Il s'agissait d'un souper-spectacle Comedy Night, et donc il y avait de la bonne nourriture et beaucoup de rires. Félicitations aux organisateurs de l'événement;
- 29 avril 2024 – Présence à l'Assemblée des leaders NextGen avec les commissaires Barbara Barrasso et James Di Sano. Un merci tout particulier au sénateur Tony Loffreda et à son équipe pour avoir généreusement accepté d'accueillir l'Assemblée des leaders NextGEN pour l'année 2024. Les élèves étaient appelés à trouver des moyens collaboratifs d'apporter des changements positifs pour résoudre des enjeux concrets;
- 4, 20 et 25 mai 2024 – Tenue des répétitions en vue de l'événement annuel Star Fest;
- 7 au 10 mai 2024 – Présence au congrès printanier 2024 de l'AAESQ/ACSAQ au Chateau Bromont en compagnie des commissaires Donna Anber, Barbara Barrasso, James Di Sano et Désirée Ramacieri, des commissaires-parents Tara Anderson et Elena Ferrato, et du directeur général, ainsi que de nombreuses directrices et de nombreux directeurs d'école;

- 14 mai 2024 – Présence de la commissaire Barbara Barrasso à l'événement Shave Craze de l'école primaire Genesis. Cet événement avait pour but d'amasser des fonds pour la clinique du cancer du sein au CUSM. La chaîne Global News était sur place pour couvrir l'événement;
- 16 mai 2024 – Présence au concert des élèves de la concentration musique de l'école secondaire Laval Senior avec la commissaire Barbara Barrasso. Ces élèves de 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire ont beaucoup de talent. Merci à l'exceptionnelle personne qui supervise le programme de concentration musique;
- 18 mai 2024 – Présence à la comédie musicale *High School Musical* de l'école primaire Our Lady of Peace avec la commissaire-parent Elena Ferrato et plus de 400 parents et membres de la famille. Félicitations aux élèves et au personnel de l'école pour leurs contributions à cette soirée fort réussie;
- 21 mai 2024 – Entrevue avec Melissa François de la chaîne CBC concernant les résultats du recensement récemment publiés par Statistique Canada au sujet des familles qui sont admissibles à l'enseignement en anglais, mais qui envoient leurs enfants à une école francophone. Cette entrevue a également donné l'occasion d'annoncer l'ouverture de la nouvelle école à Saint-Lin-Laurentides pour l'année scolaire 2024-2025, de même que l'autorisation obtenue du MEQ pour la construction de deux autres écoles dans le sud-ouest des Laurentides;
- 24 mai 2024 – Présence à la production musicale *Addams Family* de l'école primaire Jules Verne avec les commissaires Barbara Barrasso et James Di Sano. La production musicale était présentée dans l'auditorium de l'école secondaire Laval Junior. Félicitations à toutes les personnes qui ont pris part à ce charmant événement;
- 25 mai 2024 – Présence au tournoi de golf de l'école secondaire de Joliette avec le commissaire Bob Pellerin. C'était une superbe journée pour cette partie de golf suivie d'un souper;
- 28 mai 2024 – Entrevue téléphonique avec Shawn Apel de l'émission Radio Noon Quebec diffusée sur la station CBC concernant les récents résultats du recensement au sujet des familles admissibles à l'enseignement anglais, mais qui fréquentent une école francophone;

#### Commentaires de la communauté

- Le commissaire Bob Pellerin a assisté à l'événement Comedy Night de l'école primaire Franklin Hill le 4 mai 2024. Les événements communautaires sont un excellent moyen pour les commissaires et la communauté scolaire de se rencontrer;
- La commissaire Melissa Wall indique qu'elle a été invitée à servir de juge dans le cadre du concours d'art oratoire de l'école primaire Saint-Jude. Elle souligne que les élèves de cinquième et de sixième année s'expriment vraiment bien;
- La commissaire Barbara Barrasso indique ce qui suit :
  - La semaine des carrières de l'école primaire Twin Oaks s'est avérée un succès avec des visites du CDC Pont-Viau et d'autres entrepreneurs;
  - L'école primaire Terry-Fox a participé à un nettoyage communautaire avec la Ville de Laval le 4 mai 2024;
  - Les élèves de 6<sup>e</sup> année de l'école primaire Crestview ont tenu leur lave-auto annuel le 2 mai 2024. Un merci tout spécial au Lave Auto Vimont qui est intervenu et a fourni le site pour l'événement alors que le site prévu n'était plus disponible;
  - Le directeur et le personnel de l'école secondaire Laval Senior ont organisé une assemblée de parents pour les activités de fin d'année en espérant recruter des parents qui seraient prêts à donner un coup de main pour ces activités.

- La commissaire-parent Tara Anderson mentionne l'événement Terry Fox Cares qui aura lieu à l'école primaire Laurentia le 5 juin 2024, et remercie Angie Lombardo pour tout le travail qu'elle accomplit pour la communauté;
- Le représentant des élèves Kerry Chapman souligne que le CDC Vimont est fier d'avoir remporté trois bannières au cours du dernier mois, deux premières places au basketball et une première place au volleyball;

Le président demande au représentant des élèves Kerry Chapman de bien vouloir féliciter les équipes de volleyball et de basketball de la part du conseil des commissaires.

- La commissaire Désirée Ramacieri indique que le samedi 1<sup>er</sup> juin 2024, la communauté de l'école primaire Laurentia fera un nettoyage de la cour d'école et installera de nouveaux équipements de jeu pour les élèves. Tout le monde est invité à participer.

## 5.0      Rapport du directeur général

En son absence, la directrice générale adjointe par intérim présente le rapport mensuel du directeur général :

### Bâtir des ponts

- Les visites des écoles et des centres vont très bien; il indique que 32 écoles auront été visitées et qu'il aura donc atteint son objectif de visiter toutes les écoles et tous les centres avant la fin de la présente année scolaire;
- Présence à une réunion avec ses homologues des régions de Laval, des Laurentides et de Lanaudière, ainsi qu'avec la sous-ministre du MEQ;
- Chantal Roberge a été nommée directrice de l'école primaire Héritage et Melanie Scott sera la secrétaire d'école; elles se préparent en vue de la première journée d'école en août;
- La construction de l'école primaire Héritage respecte les délais prévus pour son ouverture en août 2024;

### Occasions de fierté

- Une nouvelle vidéo faisant la promotion de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle à Laval est disponible. La Table de concertation en orientation de Laval a créé cette vidéo et ces outils bilingues de manière à présenter tous les parcours scolaires offerts au Québec. La vidéo a été reçue un peu plus tôt aujourd'hui.
- Félicitations à Brittany Cerveira, Kathryn Katsaros et Kelly Sauve, enseignantes à l'école primaire Crestview, qui ont remporté le *Innovative Performance Award* pour leur utilisation de l'app Proloquo en soutien des élèves non verbaux. Il faut également féliciter Caroline Erdos, conseillère pédagogique et Gaile Jaffe, orthophoniste, pour leurs contributions à ce projet;
- Huit écoles ont participé à Raise Craze 2024, un événement soutenant la recherche pour le cancer du sein, où 24 élèves, six membres du personnel et un parent ont soit coupé ou rasé leurs cheveux pour amasser collectivement 50 000,00 \$;

### Événements à venir

- 30 mai 2024 – L'événement Gala Laurier/Étoiles Laurier aura lieu au Château Royal à Laval;
- Le mois de juin est le mois de la Fierté;
- 7 juin 2024 – Dernier jour de classe pour les écoles secondaires;
- 13 juin 2024 – Gala souper homard au Château Royal;
- 16 juin 2024 – Fête des Mères;
- 21 juin 2024 – Bien que ce soit le dernier jour de classe des élèves du primaire, c'est aussi la Journée nationale des peuples autochtones;

- 24 juin 2024 – Saint-Jean-Baptiste
- 26 juin 2024 – Dernière séance du conseil pour l'année scolaire 2023-2024;
- Inscriptions en continu aux cours de francisation;
- Nouveaux programmes de formation professionnelle pour 2024-2025 :
  - 5 septembre 2024 – Une nouvelle cohorte pour le cours Accounting Studies en format hybride commence le soir;
  - 9 septembre 2024 – Une nouvelle cohorte pour le cours Computing Support commence;
  - 16 septembre 2024 – Une nouvelle cohorte pour le cours Institutional and Home Care Assistance commence.

## **6.0 Affaires découlant du procès-verbal**

Aucun dossier n'est présenté.

### **7.0 Décisions du conseil**

#### **7.1 Ressources humaines**

##### **7.1.1 Nomination de cadres d'école**

###### **7.1.1.1 Direction d'école**

La directrice du Service des ressources humaines fait savoir que le comité de sélection a nommé Tara Marlin au poste de directrice de l'école primaire de Joliette. Elle fait également remarquer que M<sup>me</sup> Marlin est actuellement la directrice par intérim de cette même école.

|                              |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
|------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Nomination de cadres d'école | ATTENDU QUE le poste de direction à l'école primaire de Joliette est actuellement vacant;                                                                                                                                                                                                                                             |
| Direction                    | ATTENDU QUE le conseil d'établissement de cette école a été consulté sur les critères de sélection de la direction d'école, conformément au paragraphe 2 de l'article 79 de la <i>Loi sur l'instruction publique</i> ;                                                                                                                |
| <b>CC-240529-HR-0104</b>     | ATTENDU l'application des politiques n° 2000-HR-01 : <i>Conditions d'emploi des gestionnaires représentés par l'Association des administrateurs Sir-Wilfrid-Laurier</i> et n° 2000-HR-02 : <i>Conditions d'emploi des gestionnaires représentés par l'Association québécoise des cadres scolaires – section Sir-Wilfrid-Laurier</i> ; |

ATTENDU QUE des entrevues pour le poste de direction de l'école primaire de Joliette ont été menées le 2 mai 2024;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Barbara Barrasso que, sur recommandation de la Direction générale, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier procède à la nomination de la personne suivante au poste de direction d'école :

| ÉCOLE                      | DIRECTION   | DATE D'ENTRÉE EN FONCTION |
|----------------------------|-------------|---------------------------|
| École primaire de Joliette | Tara Marlin | 29 mai 2024               |

**Adoptée à l'unanimité**

Le président félicite M<sup>me</sup> Marlin et lui souhaite le meilleur dans son nouveau poste.

M<sup>me</sup> Marlin remercie le conseil de lui donner l'occasion d'être la directrice de l'école primaire de Joliette. Elle remercie également toutes les personnes qui lui ont offert du soutien au cours de la dernière année alors qu'elle occupait le poste par intérim.

La directrice générale adjointe félicite M<sup>me</sup> Marlin et lui souhaite la bienvenue au sein de l'équipe de la direction, notant que c'est toujours un plaisir de travailler avec elle.

#### 7.1.1.2 Directions adjointes d'école

La directrice du Service des ressources humaines fait remarquer que le processus de sélection pour les postes de direction adjointe s'est très bien déroulé et qu'un grand nombre de candidates et de candidats ont répondu à l'appel.

Le président mentionne que le processus de sélection n'est pas facile, particulièrement dans le cas de candidates et de candidats internes, car toutes ces personnes ont de l'expérience et des compétences solides.

Nomination de cadres d'école ATTENDU QUE les postes de direction adjointe de nombreuses écoles sont actuellement vacants;

Direction adjointe ATTENDU l'application des politiques n° 2000-HR-01 : *Conditions d'emploi des gestionnaires représentés par l'Association des administrateurs Sir-Wilfrid-Laurier* et n° 2000-HR-02 : *Conditions d'emploi des gestionnaires représentés par l'Association québécoise des cadres scolaires – section Sir-Wilfrid-Laurier*;

**CC-240529-HR-0105**

ATTENDU QUE des entrevues ont été menées le 9 avril 2024 pour le poste à l'école secondaire Laval Junior et le 7 mai 2024 pour les postes à l'Académie Hillcrest et à l'école primaire Pierre-Elliott-Trudeau;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Melissa Wall que, sur recommandation de la Direction générale, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier procède à la nomination des personnes suivantes aux postes de direction adjointe d'école :

| ÉCOLE                                 | DIRECTION ADJOINTE       | DATE D'ENTRÉE EN FONCTION    |
|---------------------------------------|--------------------------|------------------------------|
| École secondaire Laval Junior         | Gloria Cuccarolo         | 29 mai 2024                  |
| École primaire Pierre-Elliott-Trudeau | Isabelle Nathan-Frenette | 1 <sup>er</sup> juillet 2024 |
| Académie Hillcrest                    | Christine Gosselin       | 1 <sup>er</sup> juillet 2024 |

**Adoptée à l'unanimité**

Le président félicite les trois nouvelles directrices adjointes et leur souhaite le meilleur des succès dans leurs nouveaux rôles.

Isabelle Nathan-Frenette remercie le conseil pour cette occasion faisant remarquer qu'elle est ravie de devenir directrice adjointe.

Christine Gosselin indique qu'elle est reconnaissante d'avoir l'opportunité d'être directrice adjointe.

Gloria Cuccarolo souligne qu'elle est très heureuse d'être en mesure de poursuivre sa carrière à un autre niveau et elle remercie le conseil pour la confiance qu'il place en elle.

La directrice générale adjointe par intérim félicite les trois candidates et candidats et leur souhaite plein de succès.

**7.2 Service des affaires juridiques, corporatives et des communications**

**7.2.1 Nomination d'une présidence d'élection**

Nomination d'une présidence d'élection

**CC-240529-CA-0106**

ATTENDU QUE des élections scolaires sont prévues le 3 novembre 2024;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 22 de la *Loi sur les élections scolaires*, la direction générale d'une commission scolaire assume d'office la présidence de l'élection;

ATTENDU QUE le conseil des commissaires peut nommer une autre personne pour remplacer la direction générale à la présidence d'élection;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Elena Ferrato que, sur recommandation du comité consultatif – administration, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier nomme, à compter du 29 mai 2024, Lorraine Sperano Gauthier à la présidence d'élection pour les élections scolaires du 3 novembre 2024;

QUE la présidence d'élection reçoive une rémunération conformément au *Règlement sur le tarif de la rémunération et des frais des membres du personnel électoral*, comme l'a établi le Directeur général des élections du Québec;

QUE la présidence d'élection collabore à la préparation du budget pour les élections scolaires du 3 novembre 2024, et veille à sa gestion;

ET QUE la présidence d'élection suive la formation dispensée sur les élections scolaires du 3 novembre 2024.

**Adoptée à l'unanimité**

Le président félicite M<sup>me</sup> Sperano Gauthier pour sa nomination à titre de présidente d'élection scolaire.

**7.3 Services pédagogiques**

**7.3.1 Renouvellement de la dérogation pour le programme Sport-études**

Le président rappelle à toutes les personnes assistant à la séance en ligne que tous les points présentés ce soir font l'objet de discussions en profondeur par les comités consultatifs avant que leur adoption ne soit recommandée au conseil des commissaires ou au comité exécutif.

Renouvellement de la dérogation pour le programme Sport-études

**CC-240529-ED-0107**

ATTENDU QUE le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier (CSSWL) a adopté la résolution n° CC200117-ED-0057, approuvant les programmes Sport-études à l'école secondaire Laval Junior et à l'école secondaire Laval Senior pour les années 2020-2024, et autorisant aussi la direction des Services pédagogiques à signer et à transmettre au ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) tous les documents concernant ces programmes Sport-études afin que l'école secondaire Laval Junior et l'école secondaire Laval Senior puissent continuer à offrir leurs programmes respectifs;

ATTENDU QUE la CSSWL a rempli, le 19 avril 2024 sur la plateforme CollecteInfo, la *Demande de reconnaissance d'un projet pédagogique particulier en Sport-études 2025-2030* pour l'école secondaire Laval Junior et l'école secondaire Laval Senior;

ATTENDU QUE la CSSWL a reçu des résolutions de la part des conseils d'établissement de l'école secondaire Laval Junior (LJA-GB090424-03) et de l'école secondaire Laval Senior (LSA-GB230424-15) demandant le prolongement, par la commission scolaire, des programmes Sport-études dans chacune de ces écoles;

ATTENDU QU'un programme de Sport-études n'est offert qu'aux élèves-athlètes du secondaire qui ont reçu une reconnaissance de leur fédération sportive, qui visent l'excellence dans un sport en particulier, et qui remplissent les conditions d'admission déterminées par la CSSWL en consultation avec les écoles offrant le programme Sport-études;

ATTENDU QUE le programme Sport-études permet aux élèves-athlètes de concilier leurs objectifs sportifs et scolaires, en accordant une priorité à leur réussite scolaire;

ATTENDU QUE le programme Sport-études sera régi par les règlements et les critères établis par le MEQ;

ATTENDU QUE le programme Sport-études correspond à des projets éducatifs particuliers dans le domaine du sport et doit faire l'objet d'une demande de reconnaissance auprès du MEQ;

ATTENDU QUE, pour former un groupe Sport-études, un minimum de 25 élèves-athlètes ayant reçu une reconnaissance de leur fédération sportive respective doivent s'inscrire au programme;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire James Di Sano que, sur recommandation du comité consultatif – réussite scolaire, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier confie au directeur général le mandat d'entamer le processus et de s'assurer que toutes les conditions sont satisfaites afin d'obtenir du MEQ l'autorisation de prolonger l'utilisation des appellations officielles du programme Sport-études dans les écoles secondaires Laval Junior et Laval Senior;

ET QUE le président, ainsi que le directeur général ou, en leur absence ou à leur connaissance, la directrice générale adjointe par intérim, soient autorisés à signer tout document donnant plein effet à la présente.

**Adoptée à l'unanimité**

#### **7.4 Formation générale des adultes et formation professionnelle**

##### **7.4.1 Autorisations – Programme de formation professionnelle – Nouvelles demandes**

Autorisations –  
Programmes de formation  
professionnelle

ATTENDU QUE l'un des objectifs du plan d'engagement vers la réussite 2023-2027 de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier est de moderniser et valoriser la formation professionnelle;

Nouvelles demandes

**CC-240529-AE-0108**

ATTENDU QUE la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier souhaite offrir aux élèves sur son territoire une meilleure accessibilité aux programmes de formation professionnelle, car la formation professionnelle représente pour elle une priorité;

ATTENDU QUE les commissions scolaires anglophones et les centres de service francophones sont disposés à travailler ensemble pour améliorer l'offre de formation professionnelle et maximiser les investissements;

ATTENDU QUE la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier souhaite offrir les programmes General Building Maintenance et Installation et entretien de systèmes de sécurité (offert en anglais);

ATTENDU QUE les perspectives d'emploi des diplômés du programme General Building Maintenance sont très bonnes dans les régions des Laurentides et du Grand Montréal pour la période 2023-2027, selon l'information sur le marché du travail fournie sur le site Web de Services Québec;

ATTENDU QUE les perspectives d'emploi des diplômés du programme Installation et entretien de systèmes de sécurité sont bonnes dans les régions de Laval, des Laurentides et de Lanaudière ainsi que dans la grande région de Montréal pour la période 2023-2027, selon l'information sur le marché du travail fournie sur le site Web de Services Québec;

ATTENDU QUE ces programmes seront enseignés au centre Construc-Plus;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Tara Anderson que, sur recommandation du comité consultatif – réussite scolaire, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier dépose une demande d'autorisation provisoire au ministère de l'Éducation du Québec pour l'enseignement des programmes suivants :

- DVS 5711 – General Building Maintenance
- DVS 5296 – Installation et entretien de systèmes de sécurité (offert en anglais)

**Adoptée à l'unanimité**

## **7.5 Ressources matérielles et transport**

### **7.5.1 Engagement d'entrepreneur – Projet de remplacement d'asphalte dans la cour de l'école primaire Laurentian**

En réponse à une question du président, le directeur du Service des ressources matérielles et du transport fait savoir que ce projet de remplacement se déroulera durant les mois d'été.

Engagement d'entrepreneur

ATTENDU la nécessité de remplacer l'asphalte dans la cour de l'école primaire Laurentian;

Projet de remplacement d'asphalte dans la cour d'école

ATTENDU la publication de l'appel d'offres public n° 23-159-01 concernant le remplacement de l'asphalte dans la cour de l'école primaire Laurentian et l'ouverture, le 13 mai 2024; des soumissions reçues en réponse à cet appel d'offres;

École primaire Laurentian

ATTENDU QUE la conformité de tous les soumissionnaires a été vérifiée;

**CC-240529-MR-0109**

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Désirée Ramacieri que, sur recommandation du comité consultatif – réussite scolaire, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier octroie le contrat relatif au remplacement de l'asphalte dans la cour de l'école primaire Laurentian à Inter Chantiers Inc., au coût total de 785 342,08 \$ avant taxes, ou 839 426,63 \$ taxes nettes;

QUE l'engagement susmentionné soit conditionnel à la réception de tous les documents contractuels;

ET QUE la direction du Service des ressources matérielles et du transport soit autorisée à signer tous les documents ayant trait à ce projet.

**Adoptée à l'unanimité**

**7.5.2 Engagement d'entrepreneur – Projet de remplacement de la tour de refroidissement à l'eau – École secondaire Laval Junior**

Engagement d'entrepreneur ATTENDU QUE la tour de refroidissement à l'eau à l'école secondaire Laval Junior doit être remplacée;

Projet de remplacement de la tour de refroidissement à l'eau ATTENDU QUE l'appel d'offres public nº 23-188-03 a été lancé pour le remplacement de la tour de refroidissement à eau de l'école secondaire Laval Junior et que les soumissions ont été ouvertes le 13 mai 2024;

École secondaire Laval Junior ATTENDU QUE la conformité de tous les soumissionnaires a été vérifiée;

**CC-240529-MR-0110** IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Stéphane Henley que, sur recommandation du comité consultatif – réussite scolaire, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier octroie le contrat relatif au remplacement de la tour de refroidissement à l'eau de l'école secondaire Laval Junior à Teko inc., au coût total de 561 064,78 \$, avant taxes, ou 599 703,91 \$, taxes nettes;

QUE l'engagement susmentionné soit conditionnel à la réception de tous les documents contractuels;

ET QUE la direction du Service des ressources matérielles et du transport soit autorisée à signer tous les documents ayant trait à ce projet.

**Adoptée à l'unanimité**

**7.5.3 Participation à un appel d'offres du CAG – Acquisition de trois photocopieurs – Imprimerie**

Participation à un appel d'offres public du CAG ATTENDU QUE le contrat de location pour les photocopieurs de l'imprimerie expire le 30 juin 2024;

Acquisition de trois photocopieurs ATTENDU QUE le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a adopté la résolution nº CC-220330-IT-0079, approuvant la participation à l'appel d'offres du CAG nº 2022-8065-50 pour l'acquisition de photocopieurs, et ce, jusqu'à un montant maximal de 200 000,00 \$ avant taxes;

**CC-240529-MR-0111** ATTENDU QUE, cette valeur estimée ne tenait pas compte des trois (3) photocopieurs de l'imprimerie;

ATTENDU QUE le coût estimé d'un contrat de location de cinq (5) ans pour trois (3) photocopieurs pour l'imprimerie s'élève à 820 000,00 \$, avant taxes;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Bob Pellerin que, sur recommandation du comité consultatif – réussite scolaire, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve la location de trois (3) nouveaux photocopieurs pour l'imprimerie pour un coût total estimé de 820 000,00 \$, avant taxes, ou 876 471,35 \$, taxes nettes;

ET QUE la direction du Service des ressources matérielles et du transport soit autorisée à signer tout document concernant la location de trois (3) photocopieurs pour l'imprimerie.

**Adoptée à l'unanimité**

## 7.6 Comité exécutif

### 7.6.1 Rappel des fonctions et pouvoirs du Comité exécutif

Le président explique qu'en raison de l'annulation de la séance du comité exécutif plus tôt ce mois-ci, le conseil retirera les pouvoirs délégués au comité exécutif afin de traiter certaines affaires en suspens ce soir.

Retrait de fonctions et de pouvoirs au Comité exécutif

**CC-240529-CA-0112**

ATTENDU que par le règlement n° BL2023-CA-01 : *Délégation des fonctions et pouvoirs de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier*, le conseil des commissaires délègue certaines fonctions et certains pouvoirs au comité exécutif de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Chloée Alary que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier retire les pouvoirs délégués au comité exécutif dans le but d'approuver diverses résolutions.

**Adoptée à l'unanimité**

### 7.6.2 Acte d'établissement – École primaire Héritage

Acte d'établissement

Heritage Elementary School (École primaire Héritage)

**CC-240529-TS-0113**

ATTENDU QUE la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier (CSSWL) a demandé la construction d'une nouvelle école pour la région de Joliette pour résoudre le problème de surcapacité dans la région de Lanaudière;

ATTENDU QUE la CSSWL a reçu l'autorisation du ministère de l'Éducation du Québec de construire une nouvelle école à Saint-Lin-Laurentides;

ATTENDU QUE la nouvelle école, désormais nommée école primaire Héritage, ouvrira ses portes pour l'année scolaire 2024-2025;

ATTENDU QUE les données sur les élèves de l'école primaire Héritage devront être transmises au MEQ;

ATTENDU QUE, pour transmettre l'information au MEQ, un acte d'établissement doit être créé;

ATTENDU QUE le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a adopté la résolution n° CC-231218-TS-0043 approuvant la version finale des actes d'établissement pour l'année scolaire 2024-2025;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Bob Pellerin que, sur recommandation du comité consultatif – réussite scolaire, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve la création d'un acte d'établissement pour l'école primaire Héritage, comme le contient le document n° SWLSB-2024/05/29-TS-001.

ET QUE le document n° CC-SWLSB-2023/12/18-TS-001 mentionné dans la résolution n° CC-231218-TS-0043 soit modifié de manière à inclure l'acte d'établissement pour l'école primaire Héritage.

**Adoptée à l'unanimité**

### **7.6.3 Entente de transport extraterritoriale – Centre de services scolaire des Laurentides**

Entente de transport extraterritoriale ATTENDU QUE la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier doit voir à l'organisation des services de transport scolaire pour toutes les écoles qui relèvent de sa compétence;

Centre de services scolaire des Laurentides ATTENDU QUE le Centre de services scolaire des Laurentides assure le transport des élèves de l'Académie de Sainte-Agathe et de l'école primaire d'Arundel pour le compte de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier;

**CC-240529-MR-0114**

ATTENDU QUE le Centre de services scolaire des Laurentides reçoit une allocation du ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) pour assurer le transport des élèves de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier;

ATTENDU QUE le montant des taxes nettes n'est pas compris dans la subvention du MEQ et est payé par la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier conformément aux paramètres budgétaires;

ATTENDU QUE les taxes nettes sont actuellement estimées à 31 837,63 \$ (274 élèves) pour l'année scolaire 2024-2025;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Anick Brunet que, sur recommandation du comité consultatif de transport, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve l'entente de transport négociée avec le Centre de services scolaire des Laurentides pour assurer le transport des élèves fréquentant l'Académie de Sainte-Agathe et l'école primaire d'Arundel;

QUE la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier paie le montant des taxes nettes de 31 837,63 \$ (274 élèves) pour l'année scolaire 2024-2025 au Centre de services scolaire des Laurentides;

ET QUE la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier paie le montant des taxes nettes pour chaque élève supplémentaire devant être transporté par le Centre de services scolaire des Laurentides, pour la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier, à l'Académie de Sainte-Agathe et à l'école primaire d'Arundel au cours de l'année scolaire 2024-2025.

**Adoptée à l'unanimité**

### **7.6.4 Entente de transport extraterritoriale – Centre de services scolaire des Samares**

Entente de transport extraterritoriale ATTENDU QUE le Centre de services scolaire des Samares reçoit une allocation du ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) pour assurer le transport d'un nombre limite de 195 élèves de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier;

Centre de services scolaire des Samares ATTENDU QUE le Centre de services scolaire des Samares assure le transport des élèves de l'école primaire de Joliette et de l'école secondaire de Joliette pour le compte de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier;

**CC-240529-MR-0115**

ATTENDU QUE le coût pour transporter chaque élève dépassant ce nombre limite est facturé à la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier selon les paramètres budgétaires;

ATTENDU QUE le coût pour transporter un nombre estimatif de 315 élèves est actuellement estimé à 104 892,24 \$, avant taxes, ou 112 115,91 \$, taxes nettes, montant qui sera ajusté en fonction de l'effectif officiel du 30 septembre;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Barbara Barrasso que, sur recommandation du comité consultatif de transport, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve l'entente de transport négociée avec le Centre de services scolaire des Samares pour assurer le transport des élèves fréquentant l'école primaire de Joliette et l'école secondaire de Joliette pendant l'année scolaire 2024-2025;

ET QUE, pour chaque élève excédant ce nombre, la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier paie le coût par élève établi selon les paramètres des règles budgétaires.

**Adoptée à l'unanimité**

#### **7.6.5 Demande de véhicules supplémentaires pour l'école primaire Héritage**

En tant que membre du comité consultatif de transport, la commissaire Barbara Barrasso fait savoir qu'il s'agit d'une mesure qui doit absolument être adoptée.

Demande de véhicules supplémentaires pour l'école primaire Héritage

ATTENDU QUE le comité exécutif de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a adopté la résolution n° EC-230118-MR-0033, concluant des ententes avec des entreprises de transport par autobus, incluant le Groupe Renaud;

**CC-240529-MR-0116**

ATTENDU QUE le comité exécutif de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a adopté la résolution n° EC-230118-MR-0034, concluant des ententes avec des entreprises de transport par fourgonnette et berlines, incluant Transport Shiro Inc.;

ATTENDU QUE les ententes mentionnées ci-dessus sont en vigueur du 1<sup>er</sup> mars 2023 au 30 juin 2028, avec la possibilité d'une année supplémentaire du 1<sup>er</sup> juillet 2028 au 30 juin 2029;

ATTENDU QUE la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier ouvre l'école primaire Héritage à Saint-Lin-Laurentides pour l'année scolaire 2024-2025, ce qui nécessitera trois (3) véhicules supplémentaires pour le transport des élèves jusqu'à ladite école;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Bob Pellerin que, sur recommandation du comité consultatif de transport, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve l'ajout des véhicules suivants aux contrats conclus avec les entreprises de transport inscrites au tableau ci-dessous :

| Entreprise de transport | Quantité et type de véhicule     | Prix de base total par véhicule pour 2024-2025 (taxes NON comprises) | Prix de base total pour 2024-2025 (taxes nettes) |
|-------------------------|----------------------------------|----------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------|
| Groupe Renaud           | Deux (2) autobus de 72 passagers | 89 273,00 \$                                                         | 190 842,02 \$                                    |
| Transport Shiro Inc.    | Une fourgonnette                 | 44 170,41 \$                                                         | 47 212,32 \$                                     |

QUE les contrats avec le Groupe Renaud et Transport Shiro Inc. autorisés dans la résolution n° EC-230118-MR-0033 et EC-230118-MR-0034 soient modifiés pour inclure ces véhicules supplémentaires;

ET QUE la direction du Service des ressources matérielles et du transport soit autorisée à signer tout document relatif à l'ajout de ces véhicules.

**Adoptée à l'unanimité**

### 7.6.6 Demande de véhicules supplémentaires pour le programme SPARK

Demande de véhicules supplémentaires pour le programme SPARK

**CC-240529-MR-0117**

ATTENDU QUE le comité exécutif de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a adopté la résolution n° EC-230118-MR-0034, concluant des ententes avec des entreprises de transport par fourgonnette et berlines, incluant Transport Shiro Inc.;

ATTENDU QUE les ententes mentionnées ci-dessus sont en vigueur du 1<sup>er</sup> mars 2023 au 30 juin 2028, avec la possibilité d'une année supplémentaire du 1<sup>er</sup> juillet 2028 au 30 juin 2029;

ATTENDU QUE la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier met sur pied un modèle de classe SPARK – Supporting Personalized Achievement and Readiness in Kids (soutenir la réussite et la préparation personnalisées chez les enfants) ciblant l'intervention précoce à l'école primaire Morin-Heights pour l'année scolaire 2024-2025 afin de répondre au besoin de services spécialisés dans les régions au nord de Laval;

ATTENDU QUE jusqu'à six (6) véhicules supplémentaires sont requis pour le transport des élèves du programme SPARK à l'école primaire Morin-Heights;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire-parent Chloé Alary que, sur recommandation du comité consultatif de transport, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve l'ajout des véhicules suivants au contrat conclu avec l'entreprise de transport inscrite au tableau ci-dessous :

| Entreprise de transport | Quantité et type de véhicule | Prix de base total par véhicule pour 2024-2025 (taxes NON comprises) | Prix de base total pour 2024-2025 (taxes nettes) |
|-------------------------|------------------------------|----------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------|
| Transport Shiro Inc.    | Six fourgonnettes            | 265 022,49 \$                                                        | 283 273,93 \$                                    |

QUE le contrat avec Transport Shiro Inc. autorisé dans la résolution n° EC-230118-MR-0034 soit modifié pour inclure ces véhicules supplémentaires;

ET QUE la direction du Service des ressources matérielles et du transport soit autorisée à signer tout document relatif à l'ajout de ces véhicules.

**Adoptée à l'unanimité**

### 7.6.7 Demande de véhicules supplémentaires pour l'école primaire Crestview

Demande de véhicules supplémentaires pour l'école primaire Crestview

**CC-240529-MR-118**

ATTENDU QUE le comité exécutif de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a adopté la résolution n° EC-230118-MR-0034, concluant des ententes avec des entreprises de transport par fourgonnette et berlines, incluant Transport Shiro Inc.;

ATTENDU QUE les ententes mentionnées ci-dessus sont en vigueur du 1<sup>er</sup> mars 2023 au 30 juin 2028, avec la possibilité d'une année supplémentaire du 1<sup>er</sup> juillet 2028 au 30 juin 2029;

ATTENDU QU'un véhicule supplémentaire est requis pour l'école primaire Crestview afin de répondre aux besoins des élèves;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Elena Ferrato que, sur recommandation du comité consultatif de transport, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve l'ajout du véhicule suivant au contrat conclu avec l'entreprise de transport inscrite au tableau ci-dessous :

| Entreprise de transport | Quantité et type de véhicule | Prix de base total par véhicule pour 2024-2025 (taxes NON comprises) | Prix de base total pour 2024-2025 (taxes nettes) |
|-------------------------|------------------------------|----------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------|
| Transport Shiro Inc.    | Une fourgonnette             | 44 170,41 \$                                                         | 47 212,32 \$                                     |

QUE le contrat avec Transport Shiro Inc. autorisé dans la résolution n° EC-230118-MR-0034 soit modifié pour inclure ces véhicules supplémentaires;

ET QUE la direction du Service des ressources matérielles et du transport soit autorisée à signer tout document relatif à l'ajout de ces véhicules.

**Adoptée à l'unanimité**

#### **7.6.8 Restitution des fonctions et pouvoirs au Comité exécutif**

Restitution des fonctions et pouvoirs au comité exécutif  
**CC-240529-CA-0119** IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Tara Anderson que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier restitue les pouvoirs délégués au comité exécutif en vertu du règlement n° BL2023-CA-01 : *Délégation des fonctions et pouvoirs de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier.*

**Adoptée à l'unanimité**

#### **8.0 Points d'information**

##### **8.1 Rapport de la Fondation Sir-Wilfrid-Laurier**

Le commissaire James Di Sano rappelle à toutes les personnes présentes qu'il est encore possible d'acheter des billets pour assister au Gala souper homard le 13 juin 2024.

##### **8.2 Rapports des commissaires-parents**

###### **8.2.1 Rapport du comité de parents**

La commissaire-parent Tara Anderson invite toutes les commissaires et tous les commissaires à être présents à la rencontre du comité de parents du 6 juin 2024. Il s'agira de la dernière rencontre de l'année scolaire 2023-2024.

###### **8.2.2 Rapport du comité consultatif EHDAA**

Aucun rapport n'est présenté.

##### **8.3 Rapport de l'ACSAQ**

Les commissaires peuvent accéder au rapport de l'ACSAQ dans les dossiers de la réunion.

##### **8.4 Rapport du comité central des élèves**

Le commissaire James Di Sano indique que le comité central des élèves s'est rencontré quatre fois durant l'année scolaire 2023-2024 et qu'il s'agissait d'un groupe d'élèves faisant preuve d'un grand leadership.

Le représentant des élèves Kerry Chapman fait savoir que de faire partie du comité central des élèves s'est avéré une expérience très enrichissante en tant qu'apprenant adulte alors qu'il a pu apprécier l'engagement et le dévouement des élèves du secondaire envers la vie scolaire et le bien-être de leurs pairs, et il les admire pour leur participation aux rencontres durant leur temps personnel. L'expérience s'est avérée très révélatrice alors qu'il a écouté ce que ces élèves avaient à dire et ce qui les préoccupait. Être en mesure de contribuer au changement constitue une expérience très précieuse.

#### 9.0 Période de questions

La secrétaire générale et directrice du Service des affaires juridiques, corporatives et des communications par intérim précise que, comme il a été expliqué plus tôt au cours de la réunion, la deuxième période de questions est réservée aux questions portant sur les points à l'ordre du jour.

La secrétaire générale et directrice du Service des affaires juridiques, corporatives et des communications par intérim indique que deux questions ont été soumises par le public visionnant la séance en ligne au moyen de l'option de clavardage, mais puisqu'elles ne portent sur aucun des points à l'ordre du jour, elle les invite à soumettre leurs questions de manière à recevoir une réponse par écrit, mais que si une réponse publique est souhaitée, les questions doivent être soumises par écrit pour la période de questions de la séance du 26 juin 2024.

En réponse à une question de M. Gohier Emond, le président souligne que le MEQ a approuvé la construction de deux nouvelles écoles en juin 2023, et qu'il est prévu que ces écoles ouvrent en 2027 et en 2028.

Le directeur du Service des ressources matérielles et du transport explique que l'échéancier prévoyant l'ouverture d'une école en 2027 et d'une autre en 2028 est raisonnable, mais qu'il pourrait faire l'objet d'une révision en fonction de l'endroit où le besoin d'une école est le plus urgent.

Le président explique que la commission scolaire travaille avec les villes et que si un soutien politique est nécessaire, le directeur du Service des ressources matérielles et du transport nous en avisera.

Un groupe d'enseignantes et d'enseignants de l'école primaire Souvenir s'est présenté et avait des questions et des inquiétudes concernant la sélection de la nouvelle direction d'école, faisant remarquer que cette école a grandement besoin de stabilité, ce qui n'a pas été le cas au cours des dernières années puisqu'il y a eu trois directions par intérim et sept directions adjointes différentes. La réaffectation récente de la direction et de la direction adjointe par intérim à d'autres écoles est très contrariante pour les élèves, le personnel et les parents.

Le président remercie les enseignantes et les enseignants d'avoir pris la peine d'exprimer leurs inquiétudes et celles de la communauté scolaire, soulignant que la commission scolaire comprend, mais que ces réaffectations ne découlent pas d'une décision du conseil. Le conseil souhaite que tous les membres du personnel aiment leur travail.

Il poursuit en expliquant que la procédure officielle est respectée par l'établissement d'un comité de sélection qui comprend des membres des associations des gestionnaires et des membres de la direction générale. La procédure officielle a été suivie et tout a été fait dans le respect des conventions collectives des membres de la direction. L'affectation des directions et des directions adjointes n'est soumise au conseil que dans les cas où la candidate ou le candidat n'est pas déjà un membre de la direction; toutes les autres affectations sont réalisées par le directeur général sur recommandation d'un comité de sélection. Le conseil souhaite que les membres de la direction restent en poste le plus longtemps possible.

La directrice générale adjointe par intérim fait remarquer qu'il y a toujours beaucoup de mouvement en raison des retraites et des choix de vie des gens. Il y a une procédure en place qui a pour but d'aider à prendre les meilleures décisions pour votre personnel et la commission scolaire. Dans ce cas en particulier, la personne en question a fait un merveilleux travail et aura du succès dans sa nouvelle affectation, alors que la personne qui entrera en poste sera un bon choix pour l'école. Au cours des dernières années, il y a eu beaucoup d'affectation par intérim, et le temps est maintenant venu de rectifier cette situation en affectant du personnel de façon permanente pour créer de la stabilité.

La directrice du Service des ressources humaines indique qu'il y a des politiques de gestion en place qui régissent les postes des membres de la direction, et c'est pourquoi le processus de sélection doit être respecté. Pour les mutations latérales, l'affectation est effectuée par le directeur général, mais s'il y a plus d'une personne qui pose sa candidature, un comité de sélection est formé. La stabilité est toujours à l'avant-plan, mais cette école avait eu douze affectations par intérim pour les postes de direction et de direction adjointe, et cette situation devait être rectifiée par souci de stabilité.

Le président mentionne que l'un des mandats que le conseil a confiés au nouveau directeur général était d'éliminer autant de postes par intérim que possible de manière à rétablir la stabilité.

Il remercie les enseignantes et les enseignants d'être venus ce soir pour exprimer leurs préoccupations et frustrations, et souligne le travail exceptionnel des membres de la direction sortants. Il assure que les membres de la direction entrants possèdent des compétences toutes aussi solides, et que de bonnes relations de travail seront établies.

En réponse à une suggestion de la vice-présidente, la directrice générale adjointe par intérim fait savoir qu'il y a toujours une période de transition à l'arrivée de nouveaux membres de la direction.

Le président conclut que la question a reçu une réponse adéquate et que la procédure officielle a été suivie.

En réponse aux questions de Renata Isopo, journaliste autonome, le président indique ce qui suit :

- La procédure a été suivie et une décision a été prise;
- Il y a des détails qui sont confidentiels; si elle le souhaite, elle peut communiquer avec la personne en question pour obtenir plus d'information;
- Le conseil n'a pas pris part à la décision, puisque la procédure a été suivie en ce qui concerne les conventions collectives des membres de la direction et les comités de sélection. Des membres des associations des gestionnaires faisaient partie des comités de sélection et ont fait leurs recommandations au directeur général. Ces décisions ne provenaient pas du conseil.

En réponse à une question d'un membre du public qui assiste à la séance en ligne, la secrétaire générale explique que les discussions du comité de sélection sont confidentielles et ne peuvent pas être partagées.

En réponse à un commentaire de la vice-présidente, le président souligne que le conseil ne peut pas s'opposer à la procédure officielle, car cela assure la protection des membres de la direction et de leurs choix personnels.

## **10.0 Correspondance**

Il n'y a aucune correspondance.

**11.0 Questions diverses**

Il n'y a aucune question diverse.

**12.0 Clôture de la séance**

Le président souhaite la bienvenue à la nouvelle directrice du Service des ressources humaines, Anne-Marie Lavoie, soulignant qu'il est vraiment agréable de l'avoir de nouveau au sein de la famille de la commission scolaire et lui souhaite du succès dans son nouveau rôle.

M<sup>me</sup> Lavoie indique qu'elle est vraiment heureuse d'être de retour.

Le président souligne que ce soir est également la dernière séance de la directrice du Service des ressources humaines, Stephanie Krenn. M<sup>me</sup> Krenn a occupé de nombreux postes au cours de ses 35 années de carrière en éducation. Au nom du conseil des commissaires, il lui souhaite le meilleur pour sa retraite.

M<sup>me</sup> Krenn le remercie pour les bons mots mentionnant que ce fut un plaisir de travailler avec tout le monde, et que ce fut une expérience d'apprentissage énorme et enrichissante.

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Désirée Ramacieri de lever la séance.

**Adoptée à l'unanimité**

**HEURE : 21:33**

**PROCHAINE SÉANCE → ORDINAIRE → 26 juin 2024**